

M. Aiken: C'était le fondement du témoignage que M. Gilbert a donné au comité.

M. Howard: A propos du bill de 1958?

M. Aiken: Il ne s'agissait pas du bill qui a été présenté. Ses propos portaient sur l'ancien bill.

L'hon. M. Pickersgill: Ce n'était même pas cela.

M. Benidickson: C'était avant que tout bill soit présenté.

M. Howard: Cela éclaircit l'affaire, car l'honorable député sait fort bien, d'après les témoignages, que M. Gilbert, de l'Association des marchands détaillants, a comparu devant le sous-comité du caucus conservateur deux jours avant la présentation du bill. A moins que M. Gilbert n'ait su ce que contenait le bill, je ne crois pas qu'il ait pu faire les observations qu'il a faites à son propos.

M. Aiken: Je crois que cette question a été éclaircie au comité. Nous avons eu une longue discussion là-dessus au comité, et il a été bien établi que lorsque j'ai parlé de "ce bill" je voulais parler des modifications à la loi relative aux enquêtes sur les collocations.

M. Howard: Très bien. L'honorable député a dit également que des observations semblables ont été faites au PSD et au parti libéral. Or, ce n'est pas exact, et j'ai l'intention de le démontrer. C'est pourquoi j'ai demandé à l'honorable député de m'indiquer la page afin que je puisse plus facilement retrouver le passage en question. J'étais aux séances du comité et je me souviens de cette discussion avec M. Gilbert et d'autres. L'honorable député a eu l'amabilité de me reporter aux pages 136, 137, 138 et suivantes.

Pour en revenir à la question de savoir si l'Association des marchands détaillants a formulé des observations au PSD à propos de ce bill ou de celui qui l'a précédé, c'est-à-dire le bill n° C-59, je dirai que ce n'est pas le cas. M. Gilbert, de l'Association des marchands détaillants, n'a pas fait d'exposé de ce genre. Nous nous sommes entretenus avec lui. Quand cette question a été soulevée au comité, je suis censé avoir dit, comme en fait foi la page 137:

Monsieur le président, ce qu'a dit M. Gilbert est tout à fait exact; nous l'avons rencontré en avril ou mai 1958.

L'honorable député de Kenora-Rainy-River a alors dit que c'était en 1959. Je m'étais trompé d'année et de mois. Nous avions rencontré M. Gilbert; j'ai ici une lettre qu'il m'a adressée le 2 mars 1959. Cette lettre émane de l'Association des marchands détaillants du Canada et elle est signée de la

main de M. D. A. Gilbert, directeur général. En voici la teneur:

Je tiens à vous remercier bien sincèrement du temps que m'a consacré le parti social démocratique à sa réunion en caucus du lundi 23 février...

C'était le 23 février 1959 que nous avons eu avec M. Gilbert cette réunion au cours de laquelle nous avons discuté un certain nombre de questions. Une de ces questions avait trait à l'aide financière que le gouvernement avait promise, soit dit en passant, à la petite entreprise; toutefois, il n'a rien fait à ce sujet et ne fera probablement rien, sauf, peut-être, à la vielle d'élections. Cela a été un des sujets de notre discussion et, comme M. Gilbert le signale dans sa lettre, nous avons également parlé de la vente méthodique des biens de consommation. C'est la seule réunion où nous avons parlé avec M. Gilbert, et je signale que c'était le 23 février 1959, quatre mois au moins avant la présentation du bill C-59 l'an dernier. Il n'a fait aucune observation sur le bill C-58.

M. Aiken: Puis-je poser une question à l'honorable député?

M. Howard: Oui.

M. Aiken: M. Gilbert a-t-il jamais été invité à exposer ses idées à une réunion en caucus du PSD?

M. Howard: Je pensais l'avoir dit ce matin.

M. Aiken: L'honorable député a dit qu'il avait invité M. Gilbert à écrire. Je demande...

M. Howard: L'honorable député ne voit aucun inconvénient à ce que je réponde à la question? J'ai lu cette lettre ce matin; elle a été écrite le 11 mai, soit cinq jours, je crois, après la présentation du bill n° C-58 par le ministre. La lettre est adressée à M. Gilbert; elle porte l'adresse même qui figurait sur sa correspondance initiale avec nous. Je lui ai fait parvenir un exemplaire du bill et lui ai demandé de nous dire ce qu'il en pensait. On lui a dit personnellement qu'il était toujours le bienvenu, mais nous avons demandé à ce moment-là à M. Gilbert de nous faire bénéficier de ses vues. Non seulement n'avons-nous pas pu bénéficier de ses vues personnelles, mais il n'a même pas eu la délicatesse de répondre à notre lettre.

M. Aiken: Mais, si je me lève...

M. Howard: Laissez-moi compléter ma réponse à votre question; ensuite vous pourrez en poser une autre. J'ai justement signalé ce fait à M. Gilbert au comité lorsqu'il a déclaré qu'il avait participé à un caucus du parti PSD, tenu en mai ou en avril de l'année dernière sur ce sujet même. Puis il a eu des entretiens avec des membres du parti